



LE SYNDICAT FRANÇAIS DES ENTREPRISES DE TRAVAIL EN HAUTEUR

Dossier de Présentation

Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX
Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS
Tél : 04 90 09 55 36

Parce que la réalisation de travaux d'accès difficiles sur les cordes est une affaire d'entreprises spécialisées...

Dès les années 60, **des alpinistes et des spéléologues** ont importé dans le monde du travail des techniques d'accès et des manutentions issues de leur pratique sportive. Peu à peu, ces techniques se sont adaptées aux différents environnements. Elles se sont répandues en complétant les autres méthodes d'accès (échelle, échafaudage, nacelle...).

Aujourd'hui, tant le matériel que les pratiques ont considérablement évolué pour ne plus avoir désormais qu'un lointain rapport avec la pratique sportive.

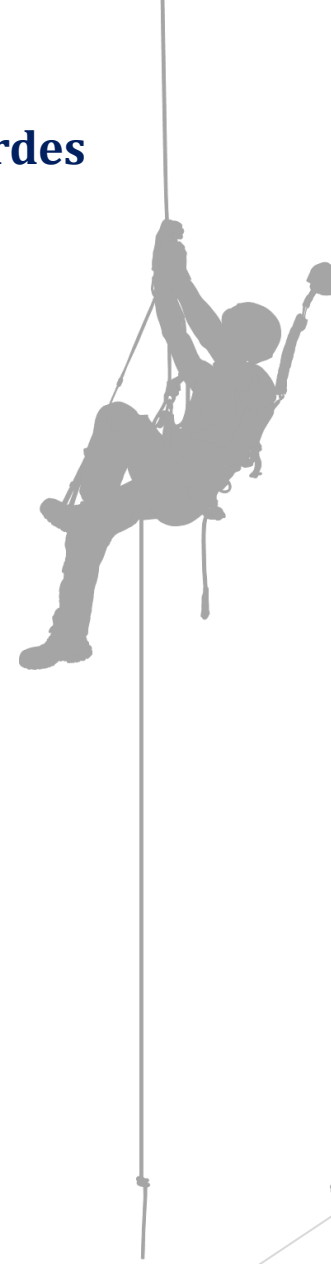
De nombreuses entreprises spécialisées se sont créées, utilisant presque uniquement ce mode d'accès pour leurs interventions.

Ce secteur d'activité est nommé de différentes façons : *Travaux acrobatiques, Travaux en Grande Hauteur, Travaux sur cordes, et Travaux d' Accès difficile.*

Il relève de techniques souvent délicates qui exigent une parfaite connaissance des **conditions de travail, des ouvrages, et de leur sécurité**. Toutes ces interventions nécessitent une exécution particulièrement soignée avec une **main d'œuvre qualifiée**.



Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX
Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS
Tél : 04 90 09 55 36



Qui sommes-nous ?

Le 27 juin 2002, le SFETH naît de la fusion de deux syndicats :

Le SNETAC : créé en 1988, le **Syndicat National des Travaux Acrobatiques**, affilié à la FNTF (Fédération Nationale des Travaux Publics), vise à réglementer, structurer et sécuriser le domaine des travaux sur corde.

Le SFTC : **Syndicat Français des Travaux sur Cordes**, créé en mai 1999, membre associé à la FFB (Fédération Française du Bâtiment), ouvert à tout entrepreneur de bâtiment dont l'activité principale ou l'une de ses activités se rapporte aux travaux en appui sur corde.

***Le premier syndicat disposant d'une double affiliation :
FNTF & FFB !***

Le syndicat a pour vocation de regrouper les entreprises appartenant aux Syndicats Départementaux & Régionaux d'Entrepreneurs des Travaux Publics ou du Bâtiment qui ont pour **activité principale ou secondaire les travaux d'accès difficiles**.



Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX
Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS
Tél : 04 90 09 55 36



Notre expertise et domaines d'intervention :

Les travaux d'accès difficiles sont des travaux ou services réalisés par des salariés ou travailleurs indépendants, en utilisant un système de suspension ou de tension relié à des cordes utilisées comme moyen d'accès et de positionnement et/ou contre les chutes de hauteur.

Les quatre secteurs majeurs de la profession :

Bâtiment

Industrie

Travaux Publics

Evènementiel

L'Etat, le premier client de la profession !

Les collectivités et les administrations sont les premiers utilisateurs des techniques d'accès sur cordes.

La part des marchés publics commandés par l'Etat, les Métropoles, les Conseils Régionaux, les Communes, les offices d'HLM... **représentent la majorité du chiffre d'affaires de la profession.**



Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX

Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS

Tél : 04 90 09 55 36

Nos missions :

- **Promouvoir la profession** auprès des pouvoirs publics et des organismes préventeurs
- **Défendre les intérêts** de la profession auprès des différentes parties prenantes
- Veiller au maintien et au développement de **pratiques qualitatives et de sécurité**
- Assurer des relations de **bonne confraternité entre tous ses membres**
- Elaborer des **documents techniques de référence**

Et concrètement ?

Actions conjointes avec l'OPPBTB

*Représentativité et collaboration auprès de la **Direction Générale du Travail***

Relation avec les partenaires

Mise en relation avec des avocats spécialisés dans notre domaine d'activité

*Participation aux groupes de travail **FNTP et FFB***

*Création de qualifications professionnelles & suivi des certifications Cordistes avec le **DPMC***

*Manifestations pour le rassemblement de la profession : **Championnats de France Cordistes***

Newsletters, actualités, recensements etc.



Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX
Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS
Tél : 04 90 09 55 36



Pourquoi devenir membre ?

Contribuer au développement de la profession, en s'appuyant sur un regroupement de chefs d'entreprises dont l'entité représentative permet la défense des intérêts auprès des pouvoirs publics.

Faire évoluer son entreprise de façon cohérente et adéquate, grâce au syndicat qui garantit le respect de la déontologie (sécurité, formation, qualification du personnel, normalisation des équipements,...).

Participer aux groupes de travail **pour ne pas toujours subir** les orientations données par les autorités publiques ou par le marché.

Devenez force de proposition !

Une profession en **constante évolution** ...

- Nombre d'entreprises (sièges sociales) répertoriés en France : 656*
- Nombre de salariés y compris intérimaires : 15 643*
- Chiffre d'affaire des entreprises de la profession : 655 174 K€*

**Selon recensement de la profession 2020*



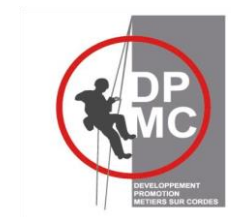
Le SFETH représente aujourd'hui 25% de l'ensemble des ETC en terme d'effectifs et 28% en terme de CA !



Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX
Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS
Tél : 04 90 09 55 36

Rejoignez nous en un clic !

Toutes nos actualités et modalités d'adhésion sur notre site www.sfeth.com



Membre partenaire :



Contact : SFETH – ZAC St Martin – 240 Rue François Gernelle– 84120 PERTUIS CEDEX
Siège Social : 3, Rue de Berri – 75008 PARIS
Tél : 04 90 09 55 36